



Le métier... en questions



Le SNUipp-FSU investit depuis de nombreuses années les questions relatives au métier d'enseignant : pédagogie, conditions d'exercice, conditions de travail et santé.

Recherches en éducation, réflexions pédagogiques, questions sur le métier, conditions d'exercice... la FSU-SNUipp s'engage pour nourrir le débat, enrichir la réflexion collective et étayer les revendications de la profession. Le syndicat propose des espaces de formation pour s'approprier des temps forts de réflexion et d'échanges, pour redonner du souffle à nos métiers.

Un enjeu d'émancipation et de citoyen-

“ (...) cette pratique pédagogique intéresse tous ceux qui souhaitent développer l'esprit d'analyse des enfants ou en tout cas « les mettre en route » sur ce cheminement. Apprendre à l'élève à ne pas se satisfaire de lieux communs, de « prêts-à-penser » (qu'ils viennent des [médias] ou du milieu familial), lui faire toucher du doigt la complexité d'un problème soulevé (la justice, le bien et le mal, la vérité...) c'est aussi participer à l'éveil citoyen de l'enfant et au « vivre-ensemble. ”

Faire de la philo avec les enfants, et pourquoi pas ?
Webdébat-philo (<http://debatphilo.simplesite.com>)

La pratique des ateliers philo du cycle 1 au cycle 3

Stage de formation syndicale
Jeudi 6 juin 2024
de 9h à 17h à Angers
(Bourse du Travail - salle Pelloutier et annexes)

avec la participation de

Patrick THARRAULT
Frédéric PELLERIN



Patrick THARRAULT et **Frédéric PELLERIN** sont bien connus des enseignants du département. L'un et



l'autre ont enseigné dans des écoles angevines et ont animé de nombreuses sessions de formation auprès des collègues du Maine-et-Loire et d'ailleurs. P. Tharrault est formateur au sein de l'association SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble) et l'auteur d'un ouvrage de référence *Pratiquer le débat philo à l'école Cycles 2 et 3* (Retz, 2016, réédité en 2021). Coordonnateur des REP+ d'Angers, F. Pellerin anime régulièrement des débats et des ateliers d'écriture. Il a contribué à la rédaction d'ouvrages et d'articles pédagogiques, en particulier sur le site de Philippe Meirieu.



Attention : places limitées

Modalités de participation

Ouverts à tous les enseignants, les stages de formation syndicale sont des réunions de droit. Organisés sous l'égide d'un organisme de formation agréé (Centre de formation de la FSU), ils sont ouverts à tous les enseignants dans la limite de 12 jours par an et par personne.

Pour participer :

- Pré-inscription (en ligne) obligatoire sur le site de la FSU-SNUipp 49 (<https://49.snuipp.fr>)
- Les demandes d'autorisation d'absence (modèle du SNUipp) sont à adresser à l'inspecteur d'académie, sous couvert de l'IEN, au moins un mois avant la date du stage (en clair, **avant le 6 mai 2024** impérativement).
- Une attestation de présence sera distribuée à l'issue du stage (à envoyer - si besoin - à l'administration).